

.....
Avis n°22-60859

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/22-60859/officiel>

Avis de marché

Département(s) de publication : **51**

Annonce No **22-60859**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : COMMUNE DE EPERNAY.

Correspondant : service commun marchés publics, 7 bis avenue de Champagne 51200 Epernaycourriel : marches@ville-epernay.fr adresse internet : <https://www.epernay.fr/> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/> .

Objet du marché : 2022-23ep communication de chantier liee au reamenagement de l'esplanade charles de gaulle.

Lieu d'exécution et de livraison: esplanade Charles de Gaulle, 51200 Epernay.

Caractéristiques principales :

le(S) prestataire(s) retenu(s) s'engage(nt) à effectuer une mission de création, conception et réalisation de supports de communication permettant d'expliquer et de valoriser ce projet urbain d'envergure, notamment pendant la période de chantier

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : lot n°1 : Communication institutionnelle de chantier

Lot n°2 : Fabrication et pose de panneaux de chantier

Lot n°3 : Film immersif 3d.

Refus des variantes.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 8 juin 2022.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Aucune avance ne sera versée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget de la collectivité.

Les modalités de règlement des comptes sont définies dans les conditions de l'article 11 du CCAG-FCS. La périodicité des acomptes sera déterminée en fonction de l'avancement des prestations. Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires,

pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- qualité : 50 %;

- prix des prestations : 40 %;

- performances en matière de protection de l'environnement : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 18 mai 2022, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2022-23EP.

Renseignements complémentaires : le délai global d'exécution des prestations est de :

- lot n^o1 Communication institutionnelle de chantier : un (1) mois

- lot n^o2 Fabrication et pose de panneaux de chantier : deux (2) mois

- lot n^o3 Film immersif 3d : 6 (six) mois

Phase 1 : 3 mois après remise des éléments par la Ville d'epernay.

Phase 2 : 3 mois après remise des éléments par la Ville d'epernay.

Il est fortement conseillé au candidat de créer un compte sur www.xmarches.fr lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (Veillez à vous enregistrer sous la dénomination sociale de l'entreprise).

Renseignement(S) administratif(s) : Ville d'epernay Service Commun Marchés Publics 2 rue de Reims - B.P. 505 51331 epernay Cedex - mmes Gilles/Pluchart/Morlet - tél : 03 26 53 37 08 / 09 / 34

Renseignement(S) technique(s) : ville d'epernay Direction de la Communication 7 bis, avenue de Champagne 51200 EPERNAY - Mme Séverine ADAM - tél. : 03 26 53 36 70 / 06 76 57 95 88.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat, il est ainsi Disponible à l'adresse électronique suivante : <http://www.xmarches.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr>

Veillez à déposer votre offre sous la dénomination sociale de l'entreprise.

Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Par conséquent, la transmission des documents sur un support électronique autre que le profil acheteur (CD-ROM, clé USB, courriels...) n'est pas autorisée.

Signature des documents : La signature électronique n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation au stade de la remise de l'offre mais est fortement recommandée. La signature électronique des

Documents, si elle n'est pas réalisée au moment du dépôt, sera demandée en phase d'attribution. Le

candidat retenu sera donc invité à acquérir un certificat de signature électronique. Pour déposer une

offre, l'opérateur économique doit nécessairement être identifié sur la plate-forme www.xmarches.fr

puis cliquer sur le lien " répondre par voie électronique ". Le candidat est invité à se reporter au "Manuel Utilisateur de la plate-forme" mis à disposition sur www.xmarches.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 avril 2022.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) Lot no1 Communication institutionnelle de chantier. -

Il s'agit de créer un univers visuel propre au chantier de réaménagement du Jard, à décliner sous forme de "tampon", qui puisse se retrouver sur l'ensemble des outils de communication évoquant ce chantier ; affiches, de différents formats ; panneautique de chantier (fichiers pour panneaux de chantier de 2 mètres de haut à concevoir)

Mots descripteurs : Publicité, Communication

Lot(s) 2 Lot no2 : Fabrication et pose de panneaux de chantier. -

Il s'agit de fabriquer les panneaux de chantier du lot 1 en dibond. Il s'agit ensuite de les poser sur site selon les modalités les plus adéquates, en fonction du lieu et de la prise au vent éventuelle

Mots descripteurs : Panneaux



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Lot(s) Lot no3 Film immersif 3D. -

Il s'agit de concevoir un film 3d immersif, rythmé dont l'objectif est double. Il doit permettre pour la Ville d'epernay : de présenter le projet et d'en expliquer les différentes phases ; pour les habitants : de se projeter dans ce nouvel aménagement urbain

Mots descripteurs : Publicité, Communication, Vidéo, cinéma